

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/03/2026 - B2026/010661 - 2021 B 08114 - 493 229 223 - @2L CONSULTING

Sarl @2L CONSULTING

Etats Financiers

Exercice
du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE COMPTABLE**REGLES ET METHODES COMPTABLES****ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS****ETAT DES PROVISIONS****COMPTES DE REGULARISATION****ETAT DES CREDITS-BAUX****REGLES ET METHODES****1) MONNAIE DE PRESENTATION DES COMPTES**

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro.

2) REGLE GENERALE D'EVALUATION

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

4) AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements, aménagements, installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles (Logiciels)	1 an

5) STOCKS ET EN COURS

Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode : premier entré, premier sorti

6) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale

A2L CONSULTING

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Solde*s* N-1 de l'exercice

BILAN SYNTHETIQUE

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1		PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net			
Actif immobilisé : Immobilisations incorporelles - Fonds commercial - Autres Immobilisations corporelles Immobilisations financières TOTAL I	7 741 739 48 8 528	7 741 739 8 480	48 48	901 901	901	Capitaux propres Capital Ecart de réévaluation Réserves : - Réserve légale - Réserves réglementées - Autres Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Provisions réglementées TOTAL I	1 500 150	1 500 150
Actif circulant : Stocks et en-cours (autres que marchandises) Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes						Provisions pour risques et charges (II) Dettes Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Autres TOTAL III Produits constatés d'avance (IV) TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	20 501 6 612 28 763	11 401 39 100 52 151
Créances : Clients et comptes rattachés Autres Valeurs mobilières de placement Disponibilités (autres que caisse) Caisse TOTAL II	11 010 7 681 22 971 41 662		11 010 7 681 22 971 41 662	16 554 2 132 50 000 17 529 86 215	16 554 2 132 50 000 17 529 86 215		60	60
Charges constatées d'avance (III)	2 793		2 793	2 647	2 647		11 208 4 532 15 740	27 937 9 614 37 611
TOTAL GENERAL (I+II+III)	52 983	8 480	44 503	89 762	89 762		44 503	89 762

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

A2L CONSULTING

Edition du : 01/01/2024 au 31/12/2024

Solde*s* N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	98 721	178 401
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	90 059	130 672	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	824	800	Autres produits	1	
Rémunération du personnel			Produits financiers	957	
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	901	152			
Dotations aux provisions		5			
Autres charges		244			
Charges financières					
TOTAL (I)	91 784	131 873	TOTAL (I)	99 680	178 401
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	100	45	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	1 184	7 382			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	93 068	139 300	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	99 680	178 401
BENEFICE OU PERTE	6 612	39 100			
TOTAL GENERAL	99 680	178 401	TOTAL GENERAL	99 680	178 401

COMPTES DE REGULARISATION

EUR

PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES D'AVANCE	<i>Montants (€)</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	2.793
Total Produits à recevoir et Charges comptabilisées d'avance	2.793

CHARGES A PAYER	<i>Montants (€)</i>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	0
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3.136
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	0
Total Charges à payer	3.136



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M LEROUX Daniel
6 avenue Carnot 6 avenue Carnot
69580 Sathonay-Camp
France

N° d'adhérent : 20122470040101

Pour le compte de :
SARL @2L CONSULTING
6 AVENUE CARNOT
69580 SATHONAY-CAMP

N° SIREN : 493 229 223
Période déclarée : Année 2024
Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	6 AVENUE CARNOT		
Code postal	69580	Ville	SATHONAY CAMP
		Pays	France

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	7 895	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	-------	----------------------------	--

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	CIEL COMPTA 2019
---	------------------

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

Forme juridique ou titre	M	Nom et prénom ou dénomination	LEROUX Daniel
Qualité et fonction ou complément de dénomination	Associé-Gérant minoritaire (retraité)		
Numéro, type et nom de voie	6 avenue Carnot		
Code postal	69580	Ville	Sathonay-Camp
N° téléphone	0608282630	Pays	France

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	30 000
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	30 000
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	30 000

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

Titre	M	Nom, Prénom	LEROUX Daniel
Qualité			Associé-gérant minoritaire
1 Numéro, type et nom de voie	6 avenue Carnot		
Code postal	69580	Ville	SATHONAY CAMP
Pays	France		

**SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ,
GÉRANT OU NON**

	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	10	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2024
1	A titre de représentation, de missions et de déplacements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	40

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif Immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	7 741	7 741	0
Immobilisations corporelles	739	739	0
Immobilisations financières (1)	48		48
TOTAL I (5)	8 528	8 480	48
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	11 010		11 010
Créances autres (3)	7 680		7 680
Disponibilités	22 971		22 971
Charges constatées d'avance	2 793		2 793
TOTAL II	44 454		44 454
TOTAL GENERAL (I + II)	52 982	8 480	44 502

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 500
Réserve légale	150
Report à nouveau	20 501
Résultat de l'exercice	6 611
TOTAL I	28 762
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 208
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	2 536
Comptes courants d'associés	1 996
TOTAL III	15 740
TOTAL GENERAL (I + II + III)	44 502

RENVIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice

48

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	98 721
Autres produits			1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			98 722
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			90 059
Impôts, taxes et versements assimilés			824
	dont TP/CFE, CVAE	824	
Dotations aux amortissements			901
Total des charges d'exploitation (II)			91 784
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			6 938
	Produits financiers (III)		957
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		100
	Impôts sur les bénéfices (VII)		1 184
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			6 611

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 611	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 184
Réintégrations diverses		100
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	7 895	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	7 895	

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
Amende, contravention sncf	100

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres	7 741			7 741	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	739			739	
Immobilisations financières					
		48		48	
TOTAL rubrique I	8 480	48		8 528	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres Immobilisations Incorporelles				
	6 840	901		7 741
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	739			739
TOTAL rubrique II	7 579	901		8 480

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée

20 668

Montant de la TVA déductible sur biens et services (*sauf immobilisations*)

13 492

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	98 721
TOTAL 1	98 721

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	1
TOTAL 2	1

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	87 798
TOTAL 3	87 798

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (<i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i>)	10 924
--	--------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	150
Total du nombre d'associés	3	Total du nombre de parts ou d'actions	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

3	Code Postal		Commune	France
	Pays	France		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

	Titre	M		
	Nom et prénom	LEROUX Jean-Pierre	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions	110	Pourcentage de détention	73,33%
	Date de naissance	27/02/1955	Pays de naissance	France
1	Code postal de naissance	77300	Commune de naissance	Fontainebleau
	Numéro, type et nom de voie	27bls rue des Hautes Boulangères		
	Code postal	77850	Ville	Héricy
	Pays	France		

	Titre	M		
	Nom et prénom	LEROUX Daniel	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions	10	Pourcentage de détention	6,67%
	Date de naissance	08/12/1958	Pays de naissance	France
2	Code postal de naissance	77300	Commune de naissance	Fontainebleau
	Numéro, type et nom de voie	6 avenue Carnot		
	Code postal	69580	Ville	Sathonay-Camp
	Pays	France		

3	Titre	M		
	Nom et prénom	LEROUX Ronan	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions	30	Pourcentage de détention	20,00%
	Date de naissance	05/02/1990	Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	75018	Commune de naissance	Paris

Numéro, type et
nom de voie

260 Montée du Créavy

Code postal

74130

Ville

Glères-Val-de-Borne

Pays

France

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
--

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à la Loi et aux statuts de votre société, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation et qui vous ont été remis ou laissés à la libre consultation conformément à la législation en vigueur.

Les comptes ont été établis selon les règles et méthodes comptables habituels, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance et de continuité des exercices. Les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) sont exprimés en Euros.

Présentation des états financiers

Situation et activité de la société au cours de l'exercice :

Ainsi qu'il avait été annoncé dans notre précédent rapport de gérance, l'exercice 2024 a été marqué par une forte réduction du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, de l'ordre de 45%.

Il en résulte un chiffre d'affaires pour la période 2024 de 98.722 € contre 178.400 € en 2023.

L'ensemble des charges d'exploitation s'élève à 91.784 € contre 131.629 € pour l'exercice précédent, soit une baisse corrélative à celle du chiffre d'affaires de l'ordre de 30%

Il en résulte un bénéfice d'exploitation de 6 938 €, contre 46.771 € en 2023.

Les charges d'exploitation consistent en :

• Achats d'études et prestations	80.960 €
• Fournitures diverses	1.676 €
• Loyers et charges locatives	2 262 €
• Assurances	2.844 €
• Honoraires et frais d'actes	63 €
• Transports, déplacements, missions, réceptions	1.024 €
• Frais de poste et télécommunications	64 €
• Frais de banque	1.166 €
• Contribution foncière des Entreprises	824 €
• Dotation aux amortissements	901 €
• Autres charges diverses	<u>- €</u>

Des produits financiers issus de revenus de valeurs mobilières ont été enregistrés pour un montant de 957 € au cours de l'exercice 2024. Par ailleurs, une charge exceptionnelle de 100 € a été constatée au cours de ce même exercice.

Après l'impôt sur les sociétés de 1.184 €, le bénéfice net comptable de l'exercice 2024 s'établit à 6.611,56 €.

Par suite, compte tenu de la distribution de dividendes décidée par la précédente assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023, la situation nette au 31 décembre 2024, avant affectation des résultats, est de 28.762,74 €.

Le total des comptes courants d'associés, représentant des quasi fonds propres, s'élève à 1.995.86 € au 31 décembre 2024, soit un apport complémentaire de 1 685,67 € au cours de l'exercice

Les comptes annuels et l'annexe comptable présentent en détail les postes composant le bilan de la société et les mouvements du compte de résultats 2024.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Suite à la perte de plusieurs marchés, l'exercice 2025 devrait connaître une nouvelle contraction significative du chiffre d'affaires, de l'ordre de 25%, pour atteindre un plancher de 75.000 € environ.

Les coûts d'exploitation, principalement constitués des charges de sous-traitance, évolueront également à la baisse, mais la rentabilité future de la société s'en trouvera fortement affectée

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Néant.

Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit la somme de 6.611,56 € de la manière suivante :

➤ Dotation à la réserve légale	0,00 €	(réserve entièrement dotée à l'issue du premier exercice)
➤ Dividendes à distribuer	6.600,00 €	(soit un dividende unitaire de 44,00 € par part sociale)
➤ Report à nouveau	<u>11,56 €</u>	

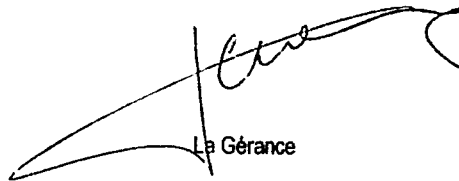
Conformément à la réglementation, nous vous rappelons qu'il a été distribué la somme brute totale de 40 500 € au cours de l'exercice 2022, 18.000 € au cours de l'exercice 2023 et 30.000 € au cours de l'exercice 2024.

Par ailleurs, nous vous proposons la distribution d'un dividende complémentaire exceptionnel de 2.400 € brut, soit 16 € par part sociale.

La situation nette, après distributions des dividendes proposées, s'établirait à 19.762.74 €.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées, ainsi que celles résultant du rapport spécial sur les conventions réglementées, recevront votre agrément et que vous donnerez quitus à votre gérant pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

Fait à Sathonay-Camp, le 10 juin 2025


La Gérance

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à 10h00.
Au siège social, à Sathonay-Camp,

Les associés de la Sarl @2L CONSULTING se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Les membres de l'assemblée générale ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

Monsieur Jean-Pierre LEROUX préside la séance en qualité d'associé majoritaire

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 150 parts composant le capital social et que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- ◊ la feuille de présence,
- ◊ un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- ◊ les rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur les conventions réglementées ;
- ◊ les comptes annuels de l'exercice 2024 ainsi que l'annexe comptable ;
- ◊ le texte des résolutions proposées.

Le Président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions du Nouveau code de commerce, et déclare que les documents et renseignements prévus par la Loi ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des associés.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◊ Lecture des rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur les conventions réglementées ;
- ◊ Examen et approbation des comptes de l'exercice 2024 et des conventions précitées ;
- ◊ Quitus à la gérance ;
- ◊ Affectation et répartition des résultats ;
- ◊ Distribution d'un dividende exceptionnel ;
- ◊ Constatation de la situation nette et mise en paiement des dividendes ;
- ◊ Questions diverses ;
- ◊ Pouvoirs pour formalités.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance. Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

Première Résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.



Deuxième Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2024, qui s'élève à la somme de 6.611,56 € de la manière suivante :

- Dividendes à distribuer 6.600,00 €, soit 44,00 € par part sociale
- Report à nouveau 11,56 €

L'assemblée prend acte qu'il a été distribué la somme brute totale de 40.500 € au cours de l'exercice 2022, la somme de 18 000 € au cours de l'exercice 2023 et la somme de 30.000 € au cours de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Troisième Résolution

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide la distribution d'un dividende complémentaire exceptionnel de 2.400 €, soit 16,00 € par part sociale, à prélever sur la réserve enregistrée au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Quatrième Résolution

L'assemblée générale constate, par suite des résolutions qui précèdent, que la situation nette de la société, après distributions, s'établira à 19.762,74 €.

En conséquence des résolutions précédentes, elle décide la mise en paiement immédiate des dividendes ci-dessus mentionnés, pour la somme totale brute de 9 000,00 €, sous déduction du prélèvement à la source de l'impôt sur les revenus mobiliers et des prélèvements sociaux afférents, selon la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Cinquième Résolution

L'assemblée générale constate qu'aucune rémunération n'a été versée au gérant au cours de l'exercice 2024 et que des frais de déplacement et de représentation ont été portés à son crédit pour la somme de 40 €.

L'assemblée générale constate également que les opérations entrant dans le cadre des conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et M. Daniel LEROUX, gérant-associé, sont les suivantes :

- Bail de sous-location commerciale DALEX PARTNERS, approuvé par décision extraordinaire du 19 août 2021, prenant effet le 1^{er} septembre 2021 => Loyers et charges versés : 2.036 €
- Mouvements du compte courant d'associé de M. Daniel LEROUX :
Aucun mouvement significatif => soit un solde de 6,05 € à la clôture de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés

Sixième Résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer la mise en paiement des dividendes et accomplir toutes formalités de publicité consécutives aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés présents ou représentés.